



Fondation Nationale pour l'Enseignement
de la Gestion des Entreprises

Rapport d'activité de la commission anti-plagiat Année 2017 par Hubert Gatignon

La commission a reçu une seule saisine en fin d'année, datée du 14 décembre 2017.

La procédure disponible sur le site de la FNEGE a été mise en place immédiatement et elle suit son cours en ce début d'année 2018.

Les leçons qui pourront être établies à partir de ce cas et éventuellement de nouveaux cas qui pourraient être soumis et aboutir durant l'année 2018 seront présentées dans le prochain rapport annuel de la commission (les anciens rapports sont toujours disponibles sur le site de la FNEGE), l'objectif étant de sensibiliser les chercheurs sur ces questions de plagiat, de proposer un service de médiation entre les parties prenantes à un litige et/ou de rendre un avis d'expert pour la partie ou les parties qui le demandent.

Plus d'information sur le site :

<http://www.fnege.org/colleges/commission-anti-plagiat>